



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Mesdames et Messieurs,
Monsieur le représentant de Madame la Ministre Morréale
Chers partenaires de l'Aviq,
Chers partenaires du CRESAM,
Très chers collègues des Services de Santé Mentale de Wallonie,
Très Chers administrateurs de la FéWaSSM,

Soyez tous les bienvenus ! Quelle joie de vous revoir et de tenir enfin cette journée de travail ensemble, journée qui nous ramènera au cœur du quotidien de la clinique.

La FéWaSSM –Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale- a pour essence de soutenir, défendre et promouvoir l'activité des Services de Santé Mentale. Depuis juin 2017, à la suite d'un large travail avec les différents acteurs du secteur, elle œuvre en ce sens. Ces 3 commissions – Commission Administrative et Stratégique, Commission stratégique et politique et la commission éthique et clinique rassemblent les acteurs des services et soutiennent l'activité clinique qui s'y déploie.

Si une attention particulière est portée à la structuration interne et externe (aux liens avec nos interlocuteurs politiques et administratifs), nous nous réjouissons par cette journée d'approcher le cœur de l'activité des équipes : celle du souci clinique au quotidien de la population qui frappe à la porte de nos services.

Ces dernières années, le secteur des soins en santé mentale et en psychiatrie a connu des bouleversements majeurs : les réformes adultes et enfants, mais également les moyens investis par la région au moment de la crise covid, ou encore la mise en place du remboursement des soins psychologiques via les PPL ... et j'en passe sans doute. Voilà qu'en quelques années, là où les services de santé mentale étaient le seul acteur à proposer des soins ambulatoires accessibles et subsidiés, ils sont à ce jour entourés de bien des partenaires et tant mieux pour la population et toutes les personnes en besoin de soins.

Reste que ce paysage reconfiguré invite les services à s'interroger sur leur identité.

Mais quelle est donc l'identité des services de santé mentale ? Comment rendre compte d'une essence commune au-delà de la diversité saillante lorsqu'on juxtapose chacun des SSM de Wallonie. De fait, cette diversité fait partie même de la nature de la mission des services : être inscrit au cœur de la population locale, dans un territoire délimité pour accueillir toute demande relative aux difficultés psychiques et offrir des soins de proximité. Dès lors, suivant

que l'on soit en milieu urbain ou rural – au Luxembourg, au centre de Liège,- que le service soit issu d'un PO public ou privé, ou encore qu'il émane d'une structure plus importante dont il constitue une des parties, Autant d'éléments qui vont influencer largement l'identité et l'activité de chacun des services.

Et pourtant, un tronc commun nous rassemble et il me paraît essentiel de mettre en avant ce qui fait l'unité de notre secteur au-delà de la richesse de nos différences d'appartenances. Avec nos collègues du Crésam, que je remercie chaleureusement pour leur soutien réflexif et la complémentarité précieuse à l'activité de notre fédération, nous avons pu mettre en avant cette identité spécifique de nos services. Là où le temps et la politique des soins nous invite à étendre nos collaborations à l'ensemble du réseau, il apparaît essentiel de définir qui nous sommes pour s'inscrire dans un réseau respectueux de la différence et de la place de chacun.

Qu'en est-il de cette place des Services de Santé Mentale. Dans un texte fondateur de notre fédération, nous avons rappelés les axes qui définissent ce tronc commun, je cite : travail en équipe pluridisciplinaire, un accueil tout venant avec une attention particulière aux plus précarisés, inscrits dans la cité et/ou le territoire local, accueillant toute demande, considérant la personne comme sujet, prenant en compte les dimensions de temporalité et d'hospitalité, soutenue par une formation continue des acteurs et s'inscrivant dans un projet de service de santé mentale.

Au sein des services, au fil des réunions cliniques et des choix que nous sommes continuellement amenés à faire devant la saturation des nos équipes, nous entendons régulièrement ce repère : « offrir un soin aussi bref que possible et aussi long que nécessaire ». C'est là la condition nécessaire permettant à l'espace de soin de se déployer au plus proche des nécessités et des difficultés psychiques que nos concitoyens rencontrent. Dans ce contexte, la rencontre avec l'utilisateur est accompagnée, à différents moments du processus de la question de l'évaluation : depuis le moment où un usager téléphone avec une demande d'aide jusqu'au terme de celle-ci, le processus clinique est accompagné d'un processus évaluatif, explicite ou non, partagé ou non, conscient ou non.

C'est de ce processus évaluatif dont il sera question aujourd'hui.

D'un point de vue étymologique, les mots « évaluation » et « évaluer » sont dérivés du latin *evaluatio*, e(préposition « hors de »-*valuatio* (valeur, force , puissance)): « évaluer consiste donc à faire sortir la valeur de ce qu'on évalue, à en montrer la force et la puissance... ».

C'est à cette extraction et aux modalités de celles-ci que nous attèlerons au fil de la journée.

Dans la Déclaration de Politique Régionale je lis ceci : « le financement et les modalités des services de santé mentale seront revus pour répondre à l'augmentation des besoins de prise en charge de la santé mentale de première ligne. L'accès rapide à des soins psycho-sociaux non-résidentiels sera une priorité, notamment pour les enfants et les adolescents ».

Depuis plus d'un an nous avons œuvré à la réaction d'un nouveau texte décretal avec le cabinet et avec nos partenaires de l'Administration. Nous saluons la bonne ambiance de ces travaux et l'écoute attentive de la réalité de nos services et du travail clinique qui s'y déploie. Nous nous réjouissons aussi du renforcement partiel obtenu -dans un contexte oh combien difficile- de nos conditions financières... certes, nous restons en difficulté sur la fonction

administrative, essentielle dans un travail de réseau, et nous espérons pouvoir compter sur nos autorités pour la valoriser dès que possible.

Je cède la parole à Monsieur Leclercq